Ofi invest
Asset Management

Gestion Actions

Es OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part S

FR0014013N26

30/09/2026

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information[2][3] -

Actif net du fonds	100,60 M€
Actif net de la part	1,74 M€
Valeur liquidative	114,91 €

Performance mensuelle[1]	Fonds	Indice
	-	-

Gérants



Corinne Martin



Olivier Baduel

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque[3]

1 – 2 – 3 – **4** – 5 – 6 – 7

Durée de placement recommandée

5 ans (blocage 5 ans)

SFDR[3]	Article 8

	Fonds	Univers
Notation ESG[3]	6,70	6,69
Couverture note ESG	94,28%	99,97%

Orientation de gestion

Le fonds vise une performance à long terme supérieure à l'indice Euro Stoxx 50 en utilisant de critères de sélection extra-financiers. Ces critères et l'utilisation de coefficients de sur ou de sous pondération des valeurs composant le portefeuille peuvent induire des écarts de performance avec l'indice de référence. Ce fonds est labélisé Finansol, démontrant ainsi la solidarité et la transparence du produit.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
24/10/2025

Date de lancement de la part
24/10/2025

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions de pays de la zone Euro

Affectation du résultat
Réinvestissement dans le FCPE

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
-

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
0,60%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
-

Indice de référence
EURO STOXX®

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport trimestriel
Part S
Actions

Es OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part C

FR0014013N26

30/09/2026

Titres ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale)

Libellé	Code ISIN	Poids	Pays
ACTIONS FRANCE ACTIVE INV	FR0010099978	5,83%	France

Ofi invest
Asset Management

Rapport trimestriel
Part S
Actions

Es OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part S

FR0014013N26

30/09/2026

Structure du portefeuille

Répartition sectorielle(4)

En %	Fonds	Indice
Technologie	18,3	15,7
Biens et services industriels	17,5	15,6
Banques	17,3	18,6
Produits et services de consommation	6,4	4,3
Santé	5,8	5,5
Assurance	5,2	6,4
Services aux collectivités	4,6	6,3
Aliments, boissons et tabac	3,6	2,7
Energie	2,7	6,5
Construction et matériaux	2,6	3,3
Télécommunications	2,6	3,1
Produits chimiques	2,2	3,1
Automobiles et pièces	1,2	2,3
Commerce de détail	1,1	1,0
Médias	0,8	0,6
Ressources de base	0,4	0,7
Immobilier	0,4	0,8
Services financiers	0,3	1,8
Voyages et loisirs	-	0,7
Soins personnels, pharmacies et épiceries	-	0,8
Autres	5,8	-
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,2	-

Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	32,8	25,0
Allemagne	19,7	24,1
Pays-Bas	18,1	18,2
Italie	10,7	10,0
Espagne	9,1	10,9
Finlande	2,5	3,6
Belgique	2,4	2,7
Suisse	1,9	0,7
Autriche	1,2	1,2
Luxembourg	0,4	0,6
Royaume-Uni	-	0,1
République Tchèque	-	-
Portugal	-	0,5
Autres Pays	-	2,3
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,2	-

Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0
USD	-

Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)(4)

En %	
ASML HOLDING NL Technologie	10,0
ACTIONS FRANCE ACTIVE INV FR Autres	5,8
SIEMENS N AG DE Biens et services industriels	3,4
BANCO SANTANDER ES Banques	3,3
SCHNEIDER ELECTRIC FR Biens et services industriels	2,9

Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	5,9
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	5,0
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	89,1

Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	71,0
Taux d'exposition actions (%)(6)	97,6

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

Ofi invest
Asset Management

Rapport trimestriel
Part S
Actions

Es OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part S

FR0014013N26

30/09/2026

Commentaire de gestion

Les indices européens reculent en septembre dans un mois marqué une forte remontée des taux obligataires et de la hausse du prix du pétrole toujours volatil dans le contexte de la crise au Moyen-Orient. L'EuroStoxx NR cède 2,1%.

La reprise des hostilités entre l'Iran et les Etats-Unis s'est, à nouveau, traduite par une envolée du prix du pétrole et a renchéri les attentes d'inflation. Dans le même temps, les données économiques ont fait preuve d'une très bonne résilience, les indicateurs avancés ont nettement battu les attentes. Dans ce contexte, la FED a entamé un cycle restrictif sur sa politique monétaire, haussant de 25 bps son taux d'intérêt directeur, alors que la BCE poursuit sa hausse de taux dans les mêmes proportions. Les taux longs ont emboité le pas, le taux 10 ans américain atteignant un plus haut sur 20 ans dépassant largement le seuil des 5%. En Europe, le rendement de l'OAT 10 ans se tend fortement creusant un écart proche des plus hauts depuis plus de 15 ans avec le taux allemand, sur les inquiétudes de plus en plus vives quant à la capacité de la France à réduire ses dépenses et à assainir les finances publiques, alors que les discussions sur le budget 2027 s'annoncent âpres.

Ce mois de septembre montre une forte disparité de performance des secteurs. La hausse des taux d'intérêt pèse sur l'immobilier et la construction, ainsi que sur la consommation discrétionnaire dont le secteur du luxe encaisse également les effets d'une détérioration des perspectives de croissance, notamment en Chine où les dépenses discrétionnaires des hauts patrimoines subissent le contre-coup d'une fiscalité accrue. Le secteur de l'énergie est porté par la hausse du prix du pétrole et de ses dérivés, alors que la technologie profite d'un regain d'intérêt pour les valeurs de semi-conducteurs.

OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro sous-performe modestement l'indice EuroStoxx NR. Il profite de la sélection de valeurs dans la technologie (rebond des valeurs de semi-conducteurs, STM et ASML) et dans les telecoms (hausse de Nokia et baisse d'Orange) et dans les telecoms (rebond de Nokia après la forte correction de juillet) mais pâtit de l'absence des valeurs pétrolières et de sa surpondération sur les valeurs du luxe (essentiellement Hermès).

En septembre, nous avons soldé les positions en Saipem (mieux valorisé, incertitude autour de la fusion avec SubSea 7) et de SEB (beau rebond, des craintes plus marquées sur la consommation en fin d'année et sur la hausse des coûts des intrants). Nous avons allégé la position en DSM Firmenich (après un beau rerating), SAP (rebond marqué mais toujours des interrogations), ASML (au profit de BESI), Sanofi et Allianz (bonne performance de l'assurance dans le contexte de remontée de taux). Nous avons renforcé UCB dont les perspectives de son produit phare Bimzelx restent intactes, et EON qui devrait bénéficier d'une régulation plus favorable sur les réseaux de distribution électriques allemands.

Au 30 septembre 2026, les titres France Active Investissement composant la poche solidaire représentaient 6,1% du fonds. Au 30 septembre 2026, France Active Investissement a investi 21 mEUR pour financer 226 entreprises, créant ou préservant ainsi plus de 6 600 emplois.

Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Ofi invest
Asset Management

Rapport trimestriel
Part S
Actions

Es OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part S

FR0014013N26

30/09/2026

Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	01/08/2003
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr.
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Aplitec
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	16:00
Limite de rachat	16:00
Règlement	-
Investissement min. initial	-
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Ofi invest
Asset Management

Rapport trimestriel
Part S
Actions

Es OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part S

FR0014013N26

30/09/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.
La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Ofi invest
Asset Management

Rapport trimestriel
Part S
Actions

Es OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part S

FR0014013N26

30/09/2026

Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.